



RELOREF

FTDA/RELOREF/EC/2023-510

# 2023

## ÉTAT DES LIEUX

LIENS PARTENARIAUX ENTRE LES MISSIONS  
LOCALES ET LES ÉTABLISSEMENTS / STRUCTURES /  
SERVICES DE FRANCE TERRE D'ASILE

Référence : Primo arrivants, BPI, demandeurs  
d'asile, MIE

---

Le projet Reloref de France terre d'asile bénéficie du soutien de :



Cofinancé par  
l'Union européenne

  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



L'association loi 1901 France terre d'asile, fondée en décembre 1970, a principalement pour but le maintien et le développement d'une des plus anciennes traditions françaises, celle de l'asile, et de garantir en France l'application de toutes les conventions internationales pertinentes. Pour l'association, il s'agit d'aider toutes les personnes en situation de migrations de droit, en particulier celles répondant aux définitions de « réfugié » et « d'apatride » précisées par les conventions internationales, notamment par l'article premier de la convention de Genève de 1951.

Avec près de 1200 salarié.e.s, plus de 990 bénévoles et une présence dans 11 régions au 31 décembre 2021, France terre d'asile est l'une des plus importantes associations intervenant dans le champ du droit d'asile et des migrations de droit. Elle est gestionnaire de nombreux centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA), de structures et dispositifs d'accueil pour mineur.e.s isolé.e.s et pour les BPI. Elle mène de nombreuses actions et projets ayant trait notamment à la thématique de l'insertion des primo-arrivant.e.s, réfugié.e.s statutaires et plus largement à l'ensemble des migrant.e.s de droit.

Son objet social a été élargi aux activités suivantes en 2007 :

- Promouvoir, auprès de l'opinion et des pouvoirs publics, toutes les activités favorables au développement de la tradition d'asile et des migrations de droit, quelle que soit la conjoncture politique et économique ;
- Entreprendre et soutenir toute action en faveur des réfugiés. En particulier, elle participe à l'accueil des demandeur.euse.s d'asile et des apatrides sur le territoire français, des réfugié.e.s reconnu.e.s, des bénéficiaires de la protection subsidiaire et temporaire et de leurs familles ;
- Favoriser l'intégration des migrant.e.s, et notamment des personnes régularisées, des bénéficiaires du regroupement familial, par toutes actions en faveur de l'accès à l'emploi, au logement et à l'apprentissage du français ;
- Accueillir, accompagner, protéger les mineur.e.s isolé.e.s étranger.e.s ;
- Développer et participer à toutes actions d'information et de formation en France comme à l'étranger en faveur de la protection internationale et de l'accueil des populations migrantes ;
- Participer à l'accompagnement et à la réinsertion dans le pays d'origine des personnes qui souhaitent y retourner volontairement.

France terre d'asile est présente dans différentes régions en France et possède des dispositifs dédiés à l'insertion sociale : des demandeur.euse.s d'asile, des BPI, des MIE et des publics exilés ayant vocation à s'installer durablement sur le territoire. Parmi eux, des Structures du Premier Accueil des Demandeurs d'Asile (SPADA), des Centres d'Accueil pour les Demandeurs d'Asile (CADA) et dispositifs associés (CAO, HUDA, PRAHDA), des Centres Provisoire d'Hébergement (CPH) et dispositifs associés (DAHAR, DPHRS, PARA) sont des dispositifs d'accueil et d'accompagnement des demandeur.euse.s d'asile et réfugié.e.s qui proposent une prise en charge des ménages sur orientation des dispositifs d'hébergement. Les Plateformes d'Accompagnement et de Coordination pour l'Intégration des Réfugiés (PACIR) proposent quant à elles un accompagnement et une orientation des BPI vers des acteurs du territoire. Les MIE sont eux, pris en charge au sein des Maisons d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie, des services de mise à l'abri, des Établissements d'accueil provisoire et autres dispositifs associés.

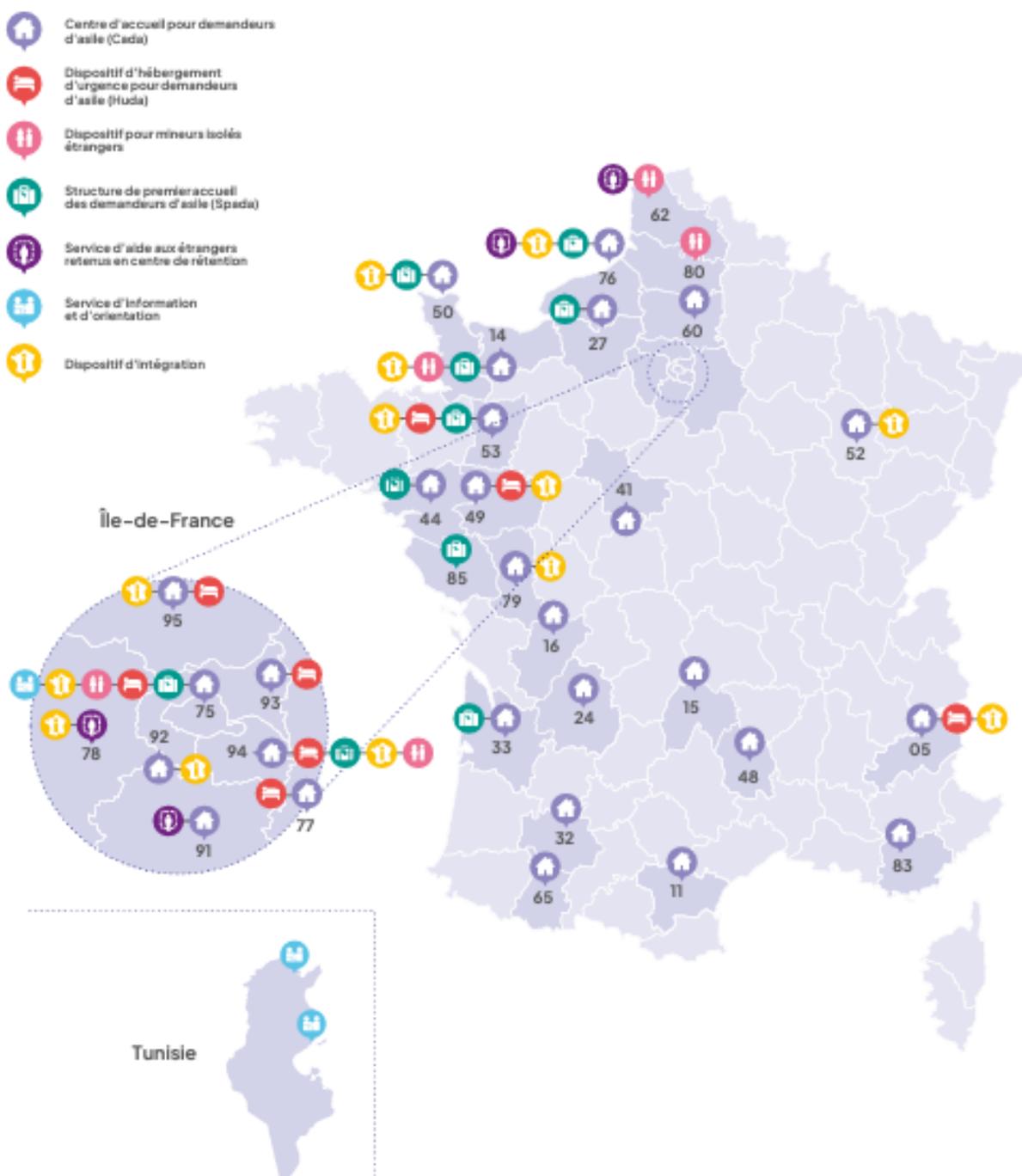
Cet état des lieux s'appuie sur les résultats du questionnaire datant de mai 2023 et auquel 25 structures (ou groupements de structures) ont répondu. L'ensemble de ces données intervient dans le cadre de la perspective d'établissement d'un renouvellement de convention à la suite de l'accord-cadre signé en 2019 avec la Direction de l'Intégration Emploi Logement de France terre d'asile. L'ensemble de ces données dresse un état des lieux à un temps donné, des actions menées par les établissements de France terre d'asile et a pour but d'orienter les actions de partenariat avec l'Union nationale des Missions Locales (UNML).

# **TABLE DES MATIERES**

<b>CARTOGRAPHIE</b>	<b>6</b>
<b>BESOINS ET PUBLICS ACCOMPAGNÉS</b>	<b>7</b>
<b>LIEN PARTENARIAL ET CONVENTION</b>	<b>11</b>
<b>LISTE DES RESPONSABLES DE STRUCTURES</b>	<b>13</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>18</b>

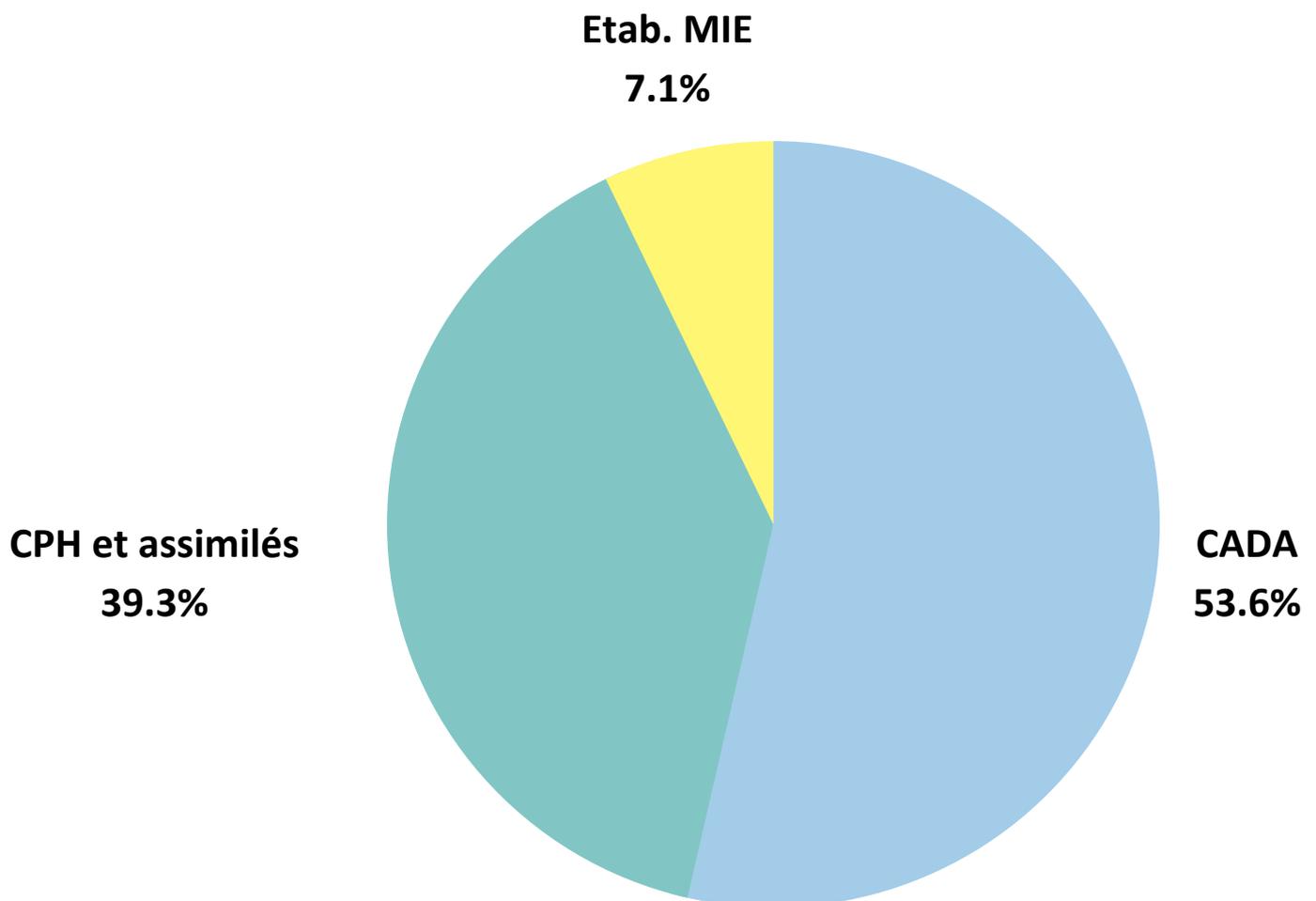
## FRANCE TERRE D'ASILE SUR LE TERRAIN

AU 31 DÉCEMBRE 2021



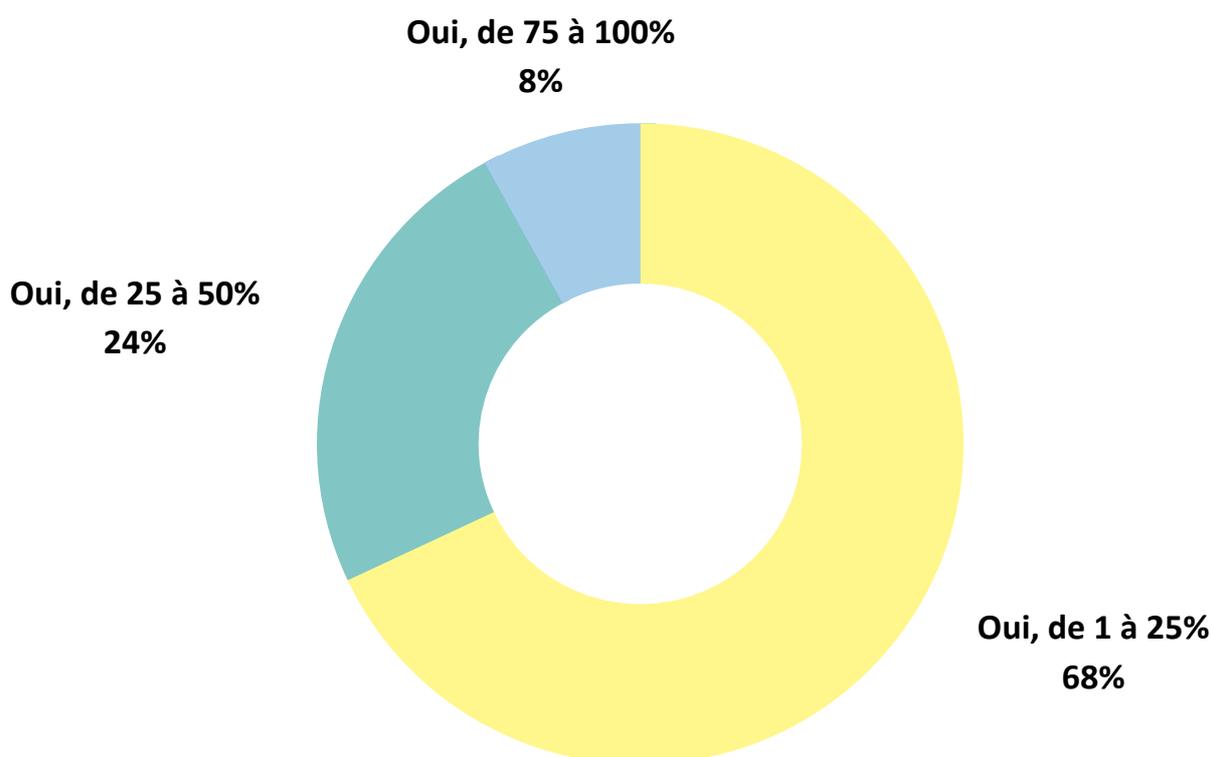
# BESOINS ET PUBLICS ACCOMPAGNÉS

Parmi les 25 structures (ou groupements de structures) répondantes, 15 sont des CADA et accompagnent un public demandeur.euse d'asile et BPI, 11 sont des CPH et/ou dispositifs associés (AVDL, parrainage, DPHRS) et accompagnent un public BPI et 2 sont des établissements d'accueil et d'accompagnement des MIE.



Ces établissements se situent dans les régions suivantes : Provence Alpes Côte d'Azur (Gap), Normandie (Saint Lô, Caen, Rouen), Ile de France (Paris, Créteil, Châtillon, La Courneuve), Hauts de France (Arras, Creil, Liévin, Saint Omer), Occitanie (Chambon le château, Lourdes, Langogne), Centre Val de Loire (Vendôme, Blois) ; Pays de la Loire (Angers, Laval, Mayenne), Charente (Cognac), Nouvelle Aquitaine (Bègles, Niort).

À la question « accompagnez-vous des jeunes entre 16 et 25 ans au sein de votre établissement ? » 68% des répondant.e.s ont déclaré en accompagner dans une proportion ne dépassant pas le quart de ses effectifs (cf : graphique n°1) . 24% estime cette proportion à moins de la moitié de ses effectifs et seules 8% des structures accompagnent pratiquement exclusivement des jeunes se situant entre 16 et 25 ans. Les établissements dont la part est au moins supérieure à ¼ de ses effectifs sont : le CPH de Saint Lô, de Rouen, le CADA de Vendôme, de Mayenne, de Niort, de Lourdes, (25 à 50%) et les dispositifs mineurs de Caen, d'Arras, de Liévin et de Saint Omer.



Les besoins identifiés par les établissements pour la prise en charge du public cible sont nombreux :

- Une indépendance financière (28%) ;
- Un accompagnement à l'autonomie dans les démarches administratives (20%) ;
- Un accompagnement vers l'emploi (12%) ;
- Un accompagnement à l'apprentissage de la langue (8%).

D'autres besoins ont été ajoutés tels que : l'accompagnement vers le logement, vers le numérique ou pour une prise en charge éducative.

Bien que les établissements de France terre d'asile aient un accompagnement spécifique prévu, ils indiquent pratiquement tous souhaiter que la Mission Locale de leur secteur complète leurs missions par un accompagnement : sur la formation linguistique (79,2%), sur l'emploi et la formation (75%), en proposant un soutien financier (70,8%) et administratif (41,7%) et en prenant le relai de l'ASE après les 21 ans du jeune (20,8%). Certaines structures répondantes indiquent toutefois que les rendez-vous sont particulièrement efficaces mais « trop espacés ». Une dernière explique que « la mise en place d'une équipe dédiée pour les BPI et qui bénéficie du financement du PIC Intégration professionnelle des réfugiés (IPR) (PARE 76) avec le CAPS et Média formation » à Rouen permet « une prise en charge très efficace et permet une complémentarité parfaite avec l'établissement ».

D'ailleurs, lorsque la prise en charge ne peut être complétée, certains des établissements interrogés indiquent qu'ils complètent l'offre d'accompagnement en orientant vers des dispositifs qui prévoient une prise en charge des publics primo-arrivants et exilés à l'échelle nationale ou locale et par le biais de programmes spécifiques. Parmi ces dispositifs, il y a :

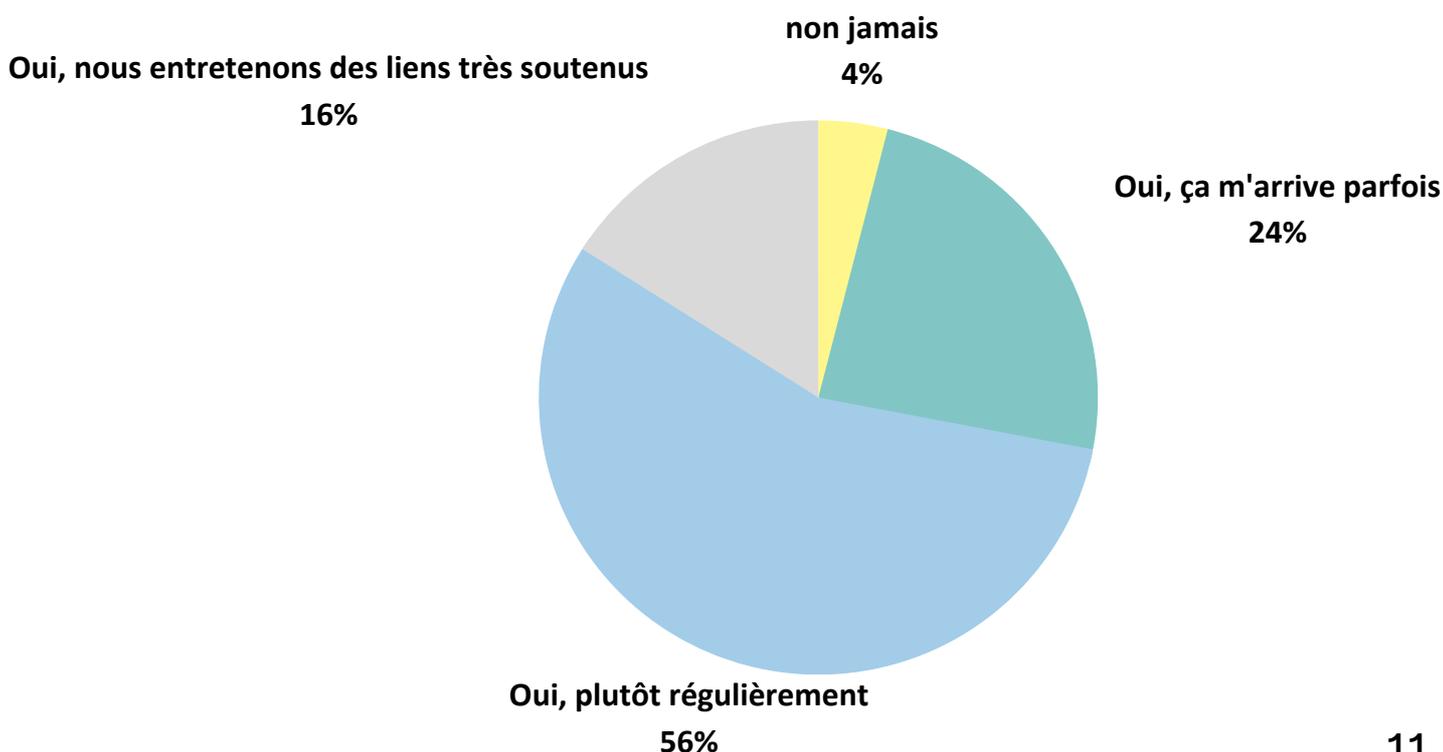
- Des dispositifs nationaux : l'Ecole de la 2ème chance, le PLIE, la Conquête des possibles, l'AFEV ;
- Des dispositifs locaux : Team 93, LA CLMEC, LA CALMEC, GEIQ BTP JOBS ;
- Des programmes ou contrats adaptés : le contrat jeune majeur de l'ASE, le volontariat en service civique, formation IREP, des agences d'insertions, des chantiers d'insertion.



# LIEN PARTENARIAL ET CONVENTION

Bien que les structures répondantes ont conscience des enjeux qui concernent les publics accompagnés, toutes n'ont pas le même degré de proximité avec les Missions Locales de leurs territoires.

16% des structures répondantes déclarent entretenir des liens soutenus, c'est le cas des CPH de Saint Lô, Langogne et Angers. 56% d'entre elles ont des liens réguliers comme les CADA de Cognac, Bègles, Niort, Caen, Lourdes, Blois et Chambon le Château. C'est aussi le cas pour les CPH et dispositifs associés de Paris, Rouen, Créteil, Gap, Chambon le Château et les dispositifs mineurs à Caen et dans le Pas-de-Calais (Arras, Liévin et Saint-Omer). Les 28% restants ont des liens plutôt distendus qui reposent sur des besoins précis ponctuels. Seule une structure déclare n'avoir jamais été en lien avec la Mission locale de son territoire (Châtillon).



À la question « savez-vous s'il existe une personne référente sur les questions asile/migration au sein de la Mission Locale de votre secteur ? Avez-vous des liens avec celle-ci ? » :

- 36% n'a pas connaissance de cette personne référente ;
- 4% sait qu'il existe une personne référente mais n'est pas en lien avec elle ;
- 40% sait qu'il existe une personne référente et est en lien avec elle ;
- 12% déclare qu'il n'existe pas de personne référente sur ces questions ;
- 8% sait qu'il existe une personne référente mais le cadre de ses missions n'est pas clair et ne permet pas toujours de travailler avec elle.

D'ailleurs, la majorité (80%) des structures répondantes n'a pas signé de convention avec la Mission Locale de son territoire. Elles n'ont pas non plus toujours connaissance du précédent accord-cadre signé en 2021 par France terre d'asile et Union Nationale des Missions locales (UNML). Celui-ci étant porté par la Direction de l'Intégration de France terre d'asile a été largement diffusé auprès des structures de l'intégration de type CPH et peu auprès des CADA. Aussi, seules 4 structures informées se sont saisies de cet accord pour favoriser et renforcer leurs liens avec la Mission locale mais toutes sont favorables à la mise en place d'une nouvelle convention qui encadrerait le rôle de chacun.e.

# LISTE DES RESPONSABLES DE STRUCTURES

Structure	Responsable	Contact
Dispositif MIE Amiens	HARENT Céline Directrice	charent@france-terre- asile.org
CADA Angers, Saumur	JOSEPH Pierre Directeur	pjoseph@france-terre- asile.org
CPH Angers	TERAN Jonathan Directeur	jteran@france-terre-asile.org
DAHAR, PACIR Versailles	HOUSSEYNOU Fatima Directrice	fhouseynou@france-terre- asile.org
CADA Angoulême	DAMAN Claire Directrice	cdaman@france-terre- asile.org
SPADA Argentan et Caen	ZELLER Fiona Directrice	fzeller@france-terre-asile.org
Dispositif MIE ARRAS	COSTANZO Justine Directrice	jcostanzofrance-terre- asile.org
CADA Asnières	SANGUINETTI Elisabeth Directrice	esanguinetti@france-terre- asile.org
CADA Auch, L'isle Jourdain	BADORC Tiphaine Directrice	tbadorc@france-terre- asile.org

CADA Aurillac	NICOLAS Céline Directrice	cnicolas@france-terre- asile.org
CADA Avranches	BOUDAUD Rédouane Directeur	rboudaoud@france-terre- asile.org
CADA Bègles	ROY Frédéric Directeur	froy@france-terre-asile.org
CADA Chambon le Château	THIERCY Yannick Directeur	ythiercy@france-terre- asile.org
CADA Blois	MITOUT Ludivine Directrice	lmitout@france-terre-asile.org
Dispositif MIE Boissy Saint Léger	OCHS Mathilde Directrice	mochs@france-terre-asile.org
SPADA et CAES Bordeaux	HENG Elodie Directrice	eheng@france-terre-asile.org
Dispositif MIE Caen	PUROL Stanislas Directeur	spurol@france-terre-asile.org
CADA Châtillon	SANGUINETTI Elisabeth Directrice	esanguinetti@france-terre- asile.org
CADA et CPH Chaumont	MATRY Karine Directrice	kmatry@france-terre-asile.org
CPH, PACIR Clichy	LARZILLIERE Victoire Directrice	vlarzilliere@france-terre- asile.org
CADA Creil	BOTTE François Directeur	fbotte@france-terre-asile.org
CADA, Transit Créteil	LEPAPE Caroline Directrice	clepape@france-terre- asile.org

CPH Créteil	MAIRE Carla Directrice	cmaire@france-terre-asile.org
Dispositif mineur Créteil	RIPOCHE Amélie Directrice	aripoche@france-terre-asile.org
HUDA, SPADA Créteil	SIGOT Isabelle Directrice	isigot@france-terre-asile.org
CADA Evreux	BOCQUET MESNIL Sophie Directrice	sbocquet-mesnil@france-terre-asile.org
SPADA Evreux, Le petit Quevilly	CLAUDE Pierre Directeur	pclaude@france-terre-asile.org
CADA Gap	MARTIN Jean-Louis Chef de service	martin@france-terre-asile.org
CPH Gap	SOLIVA Stéphanie Directrice	ssoliva@france-terre-asile.org
CADA Hérouville-Saint-Clair	COUSIN Isabelle Directrice	icousin@france-terre-asile.org
Dispositif mineur Hérouville-Saint-Clair	PUROL Stanislas Directeur	spurol@france-terre-asile.org
CADA La Courneuve	ATTIAS Esther Directrice	eattias@france-terre-asile.org
SPADA La Roche sur Yon, Le Mans, Nantes, Angers	GHAUSS Zaher Directeur	zghauss@france-terre-asile.org
CPH Langogne	THIERCY Yannick Directeur	ythiercy@france-terre-asile.org
CADA, SPADA, HUDA Mayenne, Laval	HOUDOU Angélique Directrice	ahoudou@france-terre-asile.org

CPH Laval	NTYAM MENGUE Bertille Directrice	bntyammengue@france-terre- asile.org
Dispositif mineur Lievin	DAVID Anne-Sophie Directrice	adavid@france-terre-asile.org
CADA Limoux	RATZEL TOGO Christine Directrice	cratzel@france-terre-asile.org
CADA Lourdes	SARES POIMBOEUF Sara Directrice	spoimboeuf@france-terre- asile.org
CADA, HUDA Melun	FERREIRA Julie Directrice	jferreira@france-terre-asile.org
CADA Nantes	JARNY Sophie Directrice	sjarny@france-terre-asile.org
CADA Niort, Thouars	ARTOT Virginie Directrice	vartot@france-terre-asile.org
CADA Paris	MOREL Clarisse Directrice	cmorel@france-terre-asile.org
DPHRS Paris	MARZOUK Annabelle Directrice	amarzouk@france-terre- asile.org
Dispositif mineur Paris	ALLAN Beatrix Directrice	ballan@france-terre-asile.org
Dispositif mineur (2) Paris	ANASSE Céline Directrice	canasse@france-terre- asile.org
Dispositif mineur (3) Paris	EL KORRI Imad Directeur	ielkorri@france-terre-asile.org
HAI Paris	FAURE Frédéric Directeur	ffaure@france-terre-asile.org

Le Kiosque, SPADA Paris	FLAGEL Christelle Directrice	cflagel@france-terre-asile.org
CADA Périgueux	GORNET Patrick Directeur régional	pgornet@france-terre-asile.org
CADA Romorantin	GAUME Nicolas Directeur	ngaume@france-terre-asile.org
CADA Rouen	TOUPIN Sophie Directrice	stoupin@france-terre-asile.org
CPH Rouen	TACONNET Dorothée Directrice	dtaconnet@france-terre-asile.org
CADA Saint Denis	OKO Armand Directeur	aoko@france-terre-asile.org
CADA, SPADA Saint-Lô	FOSSEY Céline Directrice	cfossey@france-terre-asile.org
CPH Saint-Lô	LE BROUSSOIS Audrey Directrice	alebroussois@france-terre-asile.org
Dispositif mineur Saint-Omer	VERROUST Martin Directeur	mverroust@france-terre-asile.org
CADA Sarcelles	MENEZES Thomas Directeur	tmenezes@france-terre-asile.org
CADA Savigny-sur-Orge	BEYSSON Sylvie Directrice	sbeysson@france-terre-asile.org
CADA Toulon	MEKKI Ali Directeur	amekki@france-terre-asile.org
CADA Vendôme	TOPRAK Songül Directrice	stoprak@france-terre-asile.org

# CONCLUSION

D'après le présent état des lieux, les liens avec les missions locales des territoires d'implantation de France terre d'asile sont très disparates.

Il ressort que les structures très en demande de liens avec les missions locales de leurs territoires sont celles pour lesquelles la proportion de bénéficiaires de moins de 25 ans accompagnés dépasse les 25%. Elles souhaitent bénéficier d'un lien privilégié qui leur permettrait d'orienter facilement vers un accompagnement complémentaire à celui proposé par France terre d'asile. Les besoins d'accompagnement concernent des questions d'accès au droits et de résolution de problématiques périphériques qui sont un frein à l'insertion vers l'emploi et à la formation pour ces publics.

En somme, la montée en compétences des professionnel.le.s de France terre d'asile et des missions locales semble être un axe nécessaire de travail pour solidifier des relations partenariales existantes. La connaissance du maillage territorial et la coordination du parcours des personnes accompagnées semble aussi pouvoir être une réponse pour la complémentarité de l'action de chacun.e, la facilitation du parcours des jeunes et l'identification des interlocuteur.rice.s concerné.e.s.

La remobilisation de l'accord-cadre avec l'UNML doit donc permettre d'identifier au mieux les besoins des publics et des professionnel.le.s, de proposer un plan de montée en compétences ceux.elles-ci et de faciliter la mise en lien des structures pour décliner les actions sur les différents territoires concernés.



RELOREF

## PROJET RELOREF

 <https://reloref.france-terre-asile.org/>

 07 57 40 84 42

 [reloref@france-terre-asile.org](mailto:reloref@france-terre-asile.org)

---

Le projet Reloref de France terre d'asile bénéficie du soutien de :



Cofinancé par  
l'Union européenne

  
**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*